Nations Unies A/53/820

Assemblée générale

Distr. générale
11 février 1999
Français
Original: anglais

Cinquante-troisième session
Point 125 de l'ordre du jour
Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental

Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport contient le projet de budget de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000, qui représente un montant brut de 49 023 000 dollars (montant net : 45 071 400 dollars).

Dans ce budget, 53 % du total concerne les dépenses afférentes au personnel civil. Les dépenses opérationnelles et les dépenses afférentes au personnel militaire représentent 24 % et 16 % du budget, respectivement, et les contributions du personnel représentent 8 % du total. Aucun crédit n'est demandé pour la catégorie des dépenses Autres programmes.

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au paragraphe 27 du présent rapport.

99-03112 (F) 120399 160399

Table des matières

		Paragraphes	Page
I.	Vue d'ensemble	1–4	3
II.	Mandat politique	5–6	4
III.	Plan des opérations et ressources requises	7–9	5
IV.	Contributions au titre de l'accord sur le statut de la Mission	10	5
V.	Administration financière		6
	A. Ressources approuvées et dépenses pour la période du 29 avril 1991 au 30 juin 1999		6
	B. Contributions volontaires et fonds d'affectation spéciale	11–12	6
VI.	État des remboursements aux gouvernements qui fournissent des contingents	13–14	7
	A. Gouvernements qui fournissent actuellement des contingents	13	7
	B. État des remboursements	14	7
VII.	Matériel appartenant aux contingents	15–18	7
	A. Mode de remboursement	15–16	7
	B. Ressources requises	17–18	7
VIII.	Effectifs nécessaires	19–20	8
	A. Modifications du tableau d'effectifs	19–20	8
	B. Effectif actuel et effectif proposé		9
IX.	Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000	21–26	12
X.	Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre à sa cinquante-troisième session	27	13
Annexes			
I.	Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000		
	A. État récapitulatif		14
	B. Répartition des ressources par grandes catégories		16
	C. Renseignements complémentaires		17
II.	Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000		
	A. Coûts standard et coûts propres à la Mission		22
	B. Répartition des ressources par rubrique du budget : coûts standard et coûts propres à la Mission		28
	C. Dépenses non renouvelables		29
III.	Contributions volontaires		32
IV.	Organigramme		34
Carte			35

I. Vue d'ensemble

1. Le présent rapport contient le projet de budget concernant le financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000, qui représente un montant brut de 49 023 000 dollars (montant net : 45 071 400 dollars).

2. Les dépenses prévues pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 représentent une réduction de 16,4 % (9 643 300 dollars) du montant total (brut) par rapport aux crédits ouverts pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999, qui est imputable à une diminution de 43,6 % des dépenses afférentes au personnel militaire, de 4,3 % des dépenses afférentes au personnel civil, de 16,8 % des dépenses opérationnelles et de 3,2 % des contributions du personnel. Aucun crédit n'est demandé pour la catégorie de dépenses Autres programmes.

Tableau 1
Ressources financières

(Milliers de dollars des États-Unis)

				Augmentation/(diminution) proposée par rapport à 1998/99	
Catégorie des dépenses	*Dépenses 1997/98*	*Montants autorisés 1998/99*	*Prévisions de dépenses 1999/00*	*Montant*	*Pourcentage*
Personnel militaire	8 880,1	13 496,8	7 617,8	(5 879,0)	(43,6)
Personnel civil	15 714,1	27 050,1	25 892,4	(1 157,7)	(4,3)
Dépenses opérationnelles	12 699,6	13 888,8	11 561,2	(2 327,6)	(16,8)
Autres programmes	–	149,4	–	(149,4)	(100,0)
Contributions du personnel	1 816,4	4 081,2	3 951,6	(129,6)	(3,2)
Total des ressources (montant brut)[a]	**39 110,2**	**58 666,3**	**49 023,0**	**(9 643,3)**	**(16,4)**

[a] Non compris les ressources affectées au financement du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et de la Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi).

3. Pendant la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998, le Conseil de sécurité, dans ses résolutions 1133 (1997) en date du 20 octobre 1997 et 1148 (1998) en date du 26 janvier 1998, a autorisé la MINURSO à accroître ses effectifs à compter des 1er novembre 1997 et 1er avril 1998 pour appuyer la reprise des opérations d'identification et le déploiement d'un contingent. L'effectif autorisé de la Mission a connu d'importantes fluctuations au cours de cet exercice, et pour en supprimer l'incidence à des fins de comparaison, les données indiquées pour la période 1997/98 dans le tableau 2 ci-après correspondent au niveau d'effectifs constaté au 30 juin 1998, et non au niveau moyen atteint sur l'ensemble de la période. Une explication de l'évolution des besoins en effectifs est donnée aux paragraphes 19 et 20 ci-après.

Tableau 2
Ressources humaines

Personnel militaire et civil	*1997/98 (Effectifs déployés)*[a]	*1998/99 (Effectifs prévus)*	*1999/00 (Effectifs inscrits au budget*[b]	*Augmentation/ (diminution) par rapport à 1998/99*
Contingent	152	193	27	(166)
Observateurs militaires	202	203	203	–
Police civile	80	81	73	(8)
Personnel international	243	256	238	(18)
Personnel local	97	94	86	(8)
Observateurs de l'OUA	10	10	10	–

[a] Au 30 juin 1998.

[b] Après réduction de 5 postes internationaux et de 10 postes locaux.

4. Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont les suivantes :

a) Ouvrir un crédit d'un montant brut de 49 023 000 dollars (montant net : 45 071 400 dollars) au titre de la Mission pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000;

b) Mettre en recouvrement les quotes-parts correspondantes à raison d'un montant brut de 4 085 250 dollars (montant net : 3 755 950 dollars) par mois, sous réserve que le Conseil de sécurité décide de proroger le mandat de la Mission au-delà du 30 juin 1999.

II. Mandat politique

(Résolution 690 (1991) du Conseil de sécurité, en date du 29 avril 1991)

5. La MINURSO a été créée le 29 avril 1991 pour organiser et mener un référendum dans le territoire du Sahara occidental, afin de permettre au peuple du Sahara occidental de choisir, librement et démocratiquement, entre l'indépendance et l'intégration au Maroc, conformément aux propositions de règlement (S/21360) et au plan de règlement (S/22464 et Corr.1) adoptés. Avec l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu et le début d'une période de transition, la MINURSO a été chargée des tâches ci-après : a) vérifier la réduction de la présence militaire marocaine dans le territoire; b) contrôler le cantonnement des troupes marocaines et des troupes du Frente Popular para la Liberación de Saguía el-Hamra y del Río de Oro (Frente POLISARIO) dans les emplacements désignés; c) prendre des mesures pour assurer la libération des détenus politiques; d) superviser l'échange de prisonniers de guerre et mettre en oeuvre le programme de rapatriement; et e) identifier et enregistrer les électeurs qualifiés, organiser et tenir un référendum libre et en proclamer les résultats.

6. Le mandat actuel de la MINURSO expire le 11 février 1999 (résolution 1224 (1999) du Conseil de sécurité en date du 29 janvier 1999).

III. Plan des opérations et ressources requises

7. Le plan d'opérations de la Mission et les ressources requises pour assurer son fonctionnement ont été exposés dans les rapports du Secrétaire général datés du 18 juin 1990 (S/21360) et du 19 février 1991 (S/22464 et Corr.1), relatifs à l'adoption de propositions

de règlement et d'un plan de règlement, respectivement. Comme suite à la reprise du processus d'identification au dernier trimestre de 1997, le Secrétaire général, dans son rapport du 13 novembre 1997 (S/1997/882 et Add.1), a présenté au Conseil une version révisée du plan et du calendrier des opérations devant aboutir à la tenue d'un référendum, ainsi qu'un état des besoins en personnel de la MINURSO à son degré maximum de déploiement. Sur cette base, le Conseil de sécurité a approuvé, par sa résolution 1148 (1998), le déploiement d'une unité du génie appelée à entreprendre des activités de déminage ainsi que du personnel administratif d'appui nécessaire.

8. Outre les ressources dont la Mission a besoin pour fonctionner au niveau approuvé par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1133 (1997), le projet de budget pour l'exercice 1999/00, tient compte de la structure et de l'évolution récentes des dépenses engagées dans la zone de la Mission. Les prévisions concernant les contingents tiennent compte du rapatriement au cours de l'exercice 1998/99 de l'unité du génie et de l'unité de déminage (voir le document S/1998/1160 daté du 11 décembre 1998, par. 15) ainsi que de la baisse concomitante des dépenses afférentes au personnel militaire, au personnel civil et aux opérations. Si l'unité du génie devait à un moment donné être de nouveau déployée dans la zone de la mission, comme indiqué au paragraphe 15 du document S/1998/1160, un état des ressources requises à cette fin serait soumis à l'Assemblée générale, selon que de besoin.

9. Le budget proposé doit permettre de maintenir un effectif de 203 observateurs militaires, 27 membres du contingent, 81 membres de la police civile, 280 fonctionnaires internationaux, 95 agents locaux et 10 observateurs de l'Organisation de l'unité africaine (OUA).

IV. Contributions au titre de l'accord sur le statut de la Mission

10. Des accords sur le statut de la Mission ont été conclus entre l'ONU et les Gouvernements algérien, marocain et mauritanien sous la forme d'un échange de lettres, peu de temps après la création de la MINURSO. Par la suite, des accords sur le statut des forces ont été conclus entre l'ONU et les Gouvernements algérien, marocain et mauritanien, les 3 et 20 novembre 1998 et 11 février 1999, respectivement. Le tableau 3 ci-après récapitule les contributions effectives entre le moment de la création de la MINURSO et le 30 juin 1999 et les contributions prévues entre le 1er juillet 1999 et le 30 juin 2000. Les contributions supplémentaires apportées par les Gouvernements algérien et marocain, d'autres gouvernements et le Front POLISARIO sont indiquées à l'annexe III du présent rapport.

Tableau 3

(En dollars des États-Unis)

Gouvernement	*Contribution*	*Valeur*[a]
De la date de création de la Mission au 30 juin 1999		
Algérie	Logements et bureaux	807 900
Mauritanie	Bureaux	30 000
Maroc	Logements (Laayoune)	799 000
	Hébergement à l'hôtel (Laayoune)	6 934 100
Du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000		
Algérie	Logements et bureaux	88 200
Maroc	Logements (Laayoune)	96 000
	Hébergement à l'hôtel (Laayoune)	2 056 800

[a] Ce montant représente la valeur estimative des contributions calculée par le Secrétariat.

V. Administration financière

A. Ressources approuvées et dépenses pour la période du 29 avril 1991 au 30 juin 1999

État récapitulatif des ressources

(En dollars des États-Unis)

		Montant brut	*Montant net*
1.	Ressources		
	De la date de création de la Mission au 30 juin 1999	385 730 800	362 598 150
2.	Dépenses		
	De la date de création de la Mission au 30 juin 1999[a]	354 625 800	336 172 900
	Total (ligne 1 moins ligne 2)	**31 105 000**	**26 425 250**
3.	Sommes portées au crédit des États Membres		
	De la date de création de la Mission au 30 juin 1997	24 581 800	21 068 100
4.	Solde inutilisé		
	Total (ligne 1 moins ligne 2 moins ligne 3)	**6 523 200**	**5 357 150**

[a] Ce montant comprend les dépenses standard pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999.

B. Contributions volontaires et fonds d'affectation spéciale

Contributions volontaires

11. Les contributions volontaires en espèces et en nature apportées par divers gouvernements et le Front POLISARIO à la MINURSO pendant la période allant de la création de la Mission au 30 juin 1999, et les contributions prévues pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000, sont exposées en détail à l'annexe III du présent rapport.

Fonds d'affectation spéciale

12. Il n'a pas été créé de fonds d'affectation spéciale à l'appui de la Mission.

VI. État des remboursements aux gouvernements qui fournissent des contingents

A. Gouvernements qui fournissent actuellement des contingents

13. L'État qui fournit actuellement des contingents est la République de Corée. Auparavant, le Pakistan et la Suède avaient également fourni du personnel militaire.

B. État des remboursements

14. Les remboursements aux gouvernements ayant fourni des contingents ont été intégralement effectués jusqu'au 30 juin 1997. Le montant à rembourser pour la période terminée le 31 décembre 1998 est estimé à 1,8 million de dollars.

VII. Matériel appartenant aux contingents

A. Mode de remboursement

15. Le remboursement au Gouvernement de la République de Corée au titre du matériel fourni à la Mission est effectué sur la base de l'ancien système de remboursement, c'est-à-dire à raison de 10 % de la valeur du matériel par an.

16. Le remboursement aux Gouvernements pakistanais et suédois au titre du matériel fourni à la Mission entre avril 1998 et janvier 1999 est effectué sur la base des taux applicables à la location avec services et au soutien autonome approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 50/222 du 11 avril 1996.

B. Ressources requises

17. **Matériel lourd**. Pour la période considérée, les ressources nécessaires au titre du remboursement du matériel lourd à un contingent sont estimées à 170 800 dollars.

18. **Soutien autonome**. Il n'est pas demandé de crédit au titre du remboursement du soutien autonome pour la période considérée.

VIII. Effectifs nécessaires

A. Modifications du tableau d'effectifs

	Nombres de postes		
	Actuels	*Proposés*	*Augmentation/ (diminution)*
Secrétaire général adjoint	1	1	–
Sous-Secrétaire général	1	1	–
D-2	2	2	–
D-1	4	4	–
P-5	9	9	–
P-4	31	31	–
P-3	35	34	(1)
P-2/P-1	12	12	–
Agents des services généraux (autres classes)	125	123	(2)
Service mobile	59	57	(2)
Service de sécurité	6	6	–
Total partiel	**285**	**280**	**(5)**
Personnel local	105	95	(10)
Observateurs de l'OUA	10	10	–
Total	**400**	**385**	**(15)**

19. L'unité du génie militaire devant être rapatriée au cours de la période budgétaire 1998/99, il est proposé de réduire l'effectif civil de la Mission en supprimant les 5 postes internationaux et les 10 postes locaux dont la création avait été approuvée dans le cadre du déploiement de cette unité (voir A/52/730/Add.2, par. 23 et 24). Néanmoins, les activités de la MINURSO continuant de nécessiter un soutien génie et un soutien logistique, notamment en ce qui concerne le fonctionnement des trois nouveaux camps de la Mission établis à Smara, Awsard et Dakla, ainsi que du complexe logistique de Laayoune, il est proposé de maintenir les sections du génie et de la logistique au sein de l'organigramme, avec à leur tête des administrateurs des classes P-4 et P-3, respectivement.

20. Au paragraphe 7 de sa résolution 53/18 du 2 novembre 1998, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général, afin de réduire les dépenses afférentes à l'emploi d'agents des services généraux, de continuer à s'efforcer de pourvoir localement les postes d'agent des services généraux de la Mission, en tenant compte de ses besoins. Après examen et pour des raisons opérationnelles, on a estimé qu'aucune transformation de postes d'agent des services généraux en postes locaux n'était possible à ce stade.

B. Effectif actuel et effectif proposé

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									*Agents des services généraux et des catégories apparentées*							
	SGA	*SSG*	*D-2*	*D-1*	*P-5*	*P-4*	*P-3*	*P-2*	**Total**	*Service mobile*	*1re classe*	*Autres classes*	*Service de sécurité*	**Total**	*Personnel local*	*Observateurs de l'OUA*	**Total général**
Services organiques																	
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général																	
Effectifs actuels	1	1	–	1	3	3	2	4	**15**	2	–	4	–	**6**	1	–	**22**
Effectifs proposés	1	1	–	1	3	3	2	4	**15**	2	–	4	–	**6**	1	–	**22**
Division militaire																	
Effectifs actuels	–	–	1	–	–	–	–	–	**1**	–	–	1	–	**1**	1	–	**3**
Effectifs proposés	–	–	1	–	–	–	–	–	**1**	–	–	1	–	**1**	1	–	**3**
Division de la police civile																	
Effectifs actuels	–	–	–	1	–	–	–	–	**1**	–	–	1	–	**1**	–	–	**2**
Effectifs proposés	–	–	–	1	–	–	–	–	**1**	–	–	1	–	**1**	–	–	**2**
Total partiel, services organiques																	
Effectifs actuels	1	1	1	2	3	3	2	4	**17**	2	–	6	–	**8**	2	–	**27**
Effectifs proposés	1	1	1	2	3	3	2	4	**17**	2	–	6	–	**8**	2	–	**27**
Administration																	
Bureau du Chef de l'Administration																	
Effectifs actuels	–	–	–	1	–	1	1	–	**3**	–	–	3	–	**3**	1	–	**7**
Effectifs proposés	–	–	–	1	–	1	1	–	**3**	–	–	3	–	**3**	1	–	**7**
Services administratifs																	
Effectifs actuels	–	–	–	–	1	–	–	–	**1**	–	–	1	–	**1**	1	–	**3**
Effectifs proposés	–	–	–	–	1	–	–	–	**1**	–	–	1	–	**1**	1	–	**3**
Section des finances																	
Effectifs actuels	–	–	–	–	–	1	1	–	**2**	1	–	7	–	**8**	2	–	**12**
Effectifs proposés	–	–	–	–	–	1	1	–	**2**	1	–	7	–	**8**	2	–	**12**
Section du personnel																	
Effectifs actuels	–	–	–	–	–	1	1	–	**2**	1	–	2	–	**3**	1	–	**6**
Effectifs proposés	–	–	–	–	–	1	1	–	**2**	1	–	2	–	**3**	1	–	**6**

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									*Agents des services généraux et des catégories apparentées*							
	SGA	*SSG*	*D-2*	*D-1*	*P-5*	*P-4*	*P-3*	*P-2*	**Total**	*Service mobile*	*1re classe*	*Autres classes*	*Service de sécurité*	**Total**	*Personnel local*	*Observateurs de l'OUA*	**Total général**
Section des services généraux																	
Effectifs actuels	–	–	–	–	–	1	2	–	**3**	3	–	4	–	**7**	14	–	**24**
Effectifs proposés	–	–	–	–	–	1	1	–	**2**	3	–	4	–	**7**	14	–	**23**
Section des achats																	
Effectifs actuels	–	–	–	–	–	–	1	–	**1**	2	–	2	–	**4**	2	–	**7**
Effectifs proposés	–	–	–	–	–	–	1	–	**1**	2	–	2	–	**4**	2	–	**7**
Services d'appui intégré																	
Effectifs actuels	–	–	–	–	1	–	–	–	**1**	–	–	1	–	**1**	1	–	**3**
Effectifs proposés	–	–	–	–	1	–	–	–	**1**	–	–	1	–	**1**	1	–	**3**
Section de la logistique																	
Effectifs actuels	–	–	–	–	–	–	1	–	**1**	2	–	2	–	**4**	7	–	**12**
Effectifs proposés	–	–	–	–	–	–	1	–	**1**	2	–	1	–	**3**	5	–	**9**
Section du contrôle des mouvements																	
Effectifs actuels	–	–	–	–	–	–	1	–	**1**	4	–	1	–	**5**	7	–	**13**
Effectifs proposés	–	–	–	–	–	–	1	–	**1**	4	–	1	–	**5**	4	–	**10**
Section du traitement électronique de l'information																	
Effectifs actuels	–	–	–	–	–	–	1	1	**2**	–	–	1	–	**1**	2	–	**5**
Effectifs proposés	–	–	–	–	–	–	1	1	**2**	–	–	1	–	**1**	2	–	**5**
Section des communications																	
Effectifs actuels	–	–	–	–	–	–	–	–	**–**	17	–	3	–	**20**	8	–	**28**
Effectifs proposés	–	–	–	–	–	–	–	–	**–**	17	–	3	–	**20**	8	–	**28**
Section des transports																	
Effectifs actuels	–	–	–	–	–	–	–	–	**–**	13	–	8	–	**21**	26	–	**47**
Effectifs proposés	–	–	–	–	–	–	–	–	**–**	13	–	8	–	**21**	26	–	**47**
Section du génie																	
Effectifs actuels	–	–	–	–	–	1	1	–	**2**	14	–	3	–	**17**	31	–	**50**
Effectifs proposés	–	–	–	–	–	1	1	–	**2**	12	–	2	–	**14**	26	–	**42**
Total partiel, administration																	
Effectifs actuels	–	–	–	1	2	5	10	1	**19**	57	–	38	–	**95**	103	–	**217**
Effectifs proposés	–	–	–	1	2	5	9	1	**18**	55	–	36	–	**91**	93	–	**202**
Commission d'identification																	
Bureau du Président																	
Effectifs actuels	–	–	1	–	–	–	–	1	**2**	–	–	1	6	**7**	–	10	**19**

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									*Agents des services généraux et des catégories apparentées*							
	SGA	*SSG*	*D-2*	*D-1*	*P-5*	*P-4*	*P-3*	*P-2*	**Total**	*Service mobile*	*1re classe*	*Autres classes*	*Service de sécurité*	**Total**	*Personnel local*	*Observateurs de l'OUA*	**Total général**
Effectifs proposés	–	–	1	–	–	–	–	1	**2**	–	–	1	6	**7**	–	10	**19**
Bureau du Vice-Président																	
Effectifs actuels	–	–	–	1	–	–	1	–	**2**	–	–	2	–	**2**	–	–	**4**
Effectifs proposés	–	–	–	1	–	–	1	–	**2**	–	–	2	–	**2**	–	–	**4**
Bureaux de district																	
Effectifs actuels	–	–	–	–	4	5	4	6	**19**	–	–	42	–	**42**	–	–	**61**
Effectifs proposés	–	–	–	–	4	5	4	6	**19**	–	–	42	–	**42**	–	–	**61**
Centres d'identification																	
Bureau des membres																	
Effectifs actuels	–	–	–	–	–	18	–	–	**18**	–	–	–	–	**–**	–	–	**18**
Effectifs proposés	–	–	–	–	–	18	–	–	**18**	–	–	–	–	**–**	–	–	**18**
Bureau de l'inscription sur les listes électorales																	
Effectifs actuels	–	–	–	–	–	–	18	–	**18**	–	–	27	–	**27**	–	–	**45**
Effectifs proposés	–	–	–	–	–	–	18	–	**18**	–	–	27	–	**27**	–	–	**45**
Bureau de la gestion des systèmes d'information																	
Effectifs actuels	–	–	–	–	–	–	–	–	**–**	–	–	9	–	**9**	–	–	**9**
Effectifs proposés	–	–	–	–	–	–	–	–	**–**	–	–	9	–	**9**	–	–	**9**
Total partiel, Commission d'identification																	
Effectifs actuels	–	–	1	1	4	23	23	7	**59**	–	–	81	6	**87**	–	10	**156**
Effectifs proposés	–	–	1	1	4	23	23	7	**59**	–	–	81	6	**87**	–	10	**156**
Total																	
Effectifs actuels	**1**	**1**	**2**	**4**	**9**	**31**	**35**	**12**	**95**	**59**	**–**	**125**	**6**	**190**	**105**	**10**	**400**
Effectifs proposés	**1**	**1**	**2**	**4**	**9**	**31**	**34**	**12**	**94**	**57**	**–**	**123**	**6**	**186**	**95**	**10**	**385**

IX. Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000

21. Le montant total brut des ressources à prévoir pour financer les opérations de la MINURSO pendant la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 est estimé à 49 023 000 dollars (montant net : 45 071 400 dollars). Environ 41 % de ce montant a été calculé sur la base des ratios et coûts standard indiqués dans le manuel des coûts standard. Le pourcentage restant (59 %) concerne les dépenses propres à la Mission et d'autres rubriques ne correspondant pas aux coûts standard, soit 70 objets de dépense dont 51 pour lesquels il n'existe pas de coûts standard. Les dépenses propres à la Mission, y compris les rubriques ne correspondant pas aux paramètres de calcul des coûts standard, sont détaillées à l'annexe II.A.

22. Les prévisions de dépenses qui sont présentées à l'annexe I représentent une baisse de 16,4 % (soit 9 643 300 dollars) en chiffres bruts par rapport au montant autorisé pour la période en cours (1er juillet 1998-30 juin 1999). Cette diminution est imputable principalement à la réduction du personnel militaire, dont l'effectif est passé de 193 à 27, et à la baisse des dépenses opérationnelles qui en a résulté. Cette baisse tient, en outre, à la suppression de 15 postes internationaux et locaux, à l'application de taux de vacance de postes de 15 % pour les postes internationaux et de 10 % pour les postes locaux, et à l'ajustement à la baisse des prévisions touchant les traitements du personnel civil international affecté à la Mission et les coûts connexes.

23. On trouve à la colonne 1 à l'annexe I les prévisions ventilées par objet de dépenses pour la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998. La colonne 2 indique les crédits ouverts pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 conformément aux résolutions 52/228 B (26 juin 1998) et 53/18 (2 novembre 1998) de l'Assemblée générale. Les prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000, présentées dans la colonne 3 ne comprennent pas les ressources prévues au titre du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et de la Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi), qui font l'objet de rubriques budgétaires distinctes. Pour permettre la comparaison avec la colonne 3, les données indiquées dans les colonnes 1 et 2 ne comprennent pas non plus les dépenses prévues, le montant réparti et les prélèvements au titre du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et à la Base de soutien logistique. Les dépenses non renouvelables sont indiquées dans la colonne 4. La répartition des ressources par grandes catégories de dépenses est présentée à l'annexe-I.B.

24. Des renseignements complémentaires sur les prévisions de dépenses sont donnés à l'annexe I.C. Les explications auxquelles se rapportent les renseignements en question visent à étayer les propositions concernant les dépenses renouvelables et non renouvelables, lesquelles varient de 10 % (soit 100 000 dollars) par rapport aux ressources prévues dans le budget précédent pour ce poste. Les prévisions de dépenses sont analysées plus avant dans les sections A, B et C de l'annexe II. L'annexe II.A donne une ventilation des dépenses renouvelables par coûts standard et coûts propres à la Mission. Un diagramme de la répartition des ressources par rubrique du budget (coûts standard et coûts propres à la Mission) est présenté dans l'annexe II.B, et les dépenses non renouvelables sont décrites dans l'annexe II.C.

25. Tous les moyens et opérations informatisés de maintien de la paix de chaque mission ont fait l'objet d'un examen qui a pris fin en 1998, visant à rendre ces opérations compatibles an 2000, et assurer qu'elles se poursuivent sans heurt après le 31 décembre 1999. Vu le résultat de cet examen et la priorité accordée à cette question, des mesures ont été immédiatement prises pour remplacer la plupart des articles non compatibles recensés, le but étant de

faire en sorte que du matériel et du logiciel compatibles an 2000 soient installés et opérationnels avant le 31 décembre 1999. Le coût de remplacement du matériel et du logiciel non compatibles, l'amélioration et l'introduction de nouveaux systèmes et la formation du personnel sont essentiellement financés par des montants déjà prévus au budget à cet effet, ainsi que par la réaffectation d'autres ressources des budgets approuvés pour chaque mission de maintien de la paix pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999. Dans le cas de la MINURSO, le remplacement du matériel et du logiciel informatiques ne pourrait être qu'en partie financé par le budget actuel approuvé pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999. Le solde est actuellement demandé dans le cadre des prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 au titre des dépenses non renouvelables.

26. Dans leurs rapports, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/53/474, du 8 octobre 1998) et le Comité des commissaires aux comptes (A/52/5, vol. II) n'ont formulé aucune recommandation concernant la MINURSO qui appelle de plus amples mesures de la part du Secrétaire général. Les observations et recommandations formulées par le Bureau des services de contrôle interne à propos de la MINURSO et les mesures qui ont été prises par le Secrétaire général pour y donner suite sont consignées dans le rapport du Secrétaire général en date du 23 septembre 1998 (A/53/428). Il a été donné suite à toutes les recommandations faites par le Bureau des services de contrôle interne.

X. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre à sa cinquante-troisième session

27. Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre à sa cinquante-troisième session en ce qui concerne le financement de la MINURSO sont les suivantes :

a) Ouvrir un crédit d'un montant brut de 49 023 000 dollars (montant net : 45 071 400 dollars) pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000;

b) Mettre en recouvrement le montant visé au paragraphe a) ci-dessus à raison d'un montant brut de 4 085 250 dollars (montant net : 3 755 950 dollars) par mois, pour autant que le Conseil de sécurité décide de proroger le mandat de la Mission au-delà du 30 juin 1999.

Annexe I

Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000

A. État récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

		(1)	(2)	(3)	(4)
		1er juillet 1997-30 juin 1998	*1er juillet 1998-30 juin 1999*	*1er juillet 1999-30 juin 2000*	
Catégorie de dépenses		*Dépenses effectives*[a]	*Montant réparti*[b, c]	*Total prévisions*	*Dépenses non renouvelables*
I.	**Personnel militaire**				
	1. Observateurs militaires	5 192,1	5 399,8	5 209,0	–
	2. Contingents	2 536,1	4 840,9	2 113,6	–
	3. Autres dépenses afférentes au personnel militaire				
	a) Matériel appartenant aux contingents	1 014,6	3 089,1	170,8	–
	b) Soutien autonome	–	–	–	–
	c) Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	137,3	167,0	124,4	–
	Total partiel, rubrique 3	**1 151,9**	**3 256,1**	**295,2**	**–**
	Total, catégorie I	**8 880,1**	**13 496,8**	**7 617,8**	**–**
II.	**Personnel civil**				
	1. Police civile	1 143,5	2 154,6	1 899,0	–
	2. Personnel international et personnel local	14 437,0	24 666,9	23 770,8	–
	3. Personnel contractuel international	–	–	–	–
	4. Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–
	5. Personnel fourni par des gouvernements	133,6	228,6	222,6	–
	6. Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
	Total, catégorie II	**15 714,1**	**27 050,1**	**25 892,4**	**–**
III.	**Dépenses opérationnelles**				
	1. Locaux/hébergement	1 559,5	1 671,2	619,2	–
	2. Remise en état des infrastructures	–	–	–	–
	3. Transports	1 769,2	2 281,8	1 756,7	935,2
	4. Opérations aériennes	6 379,0	8 062,6	6 959,3	–
	5. Opérations navales	–	–	–	–
	6. Transmissions	582,9	657,1	857,7	365,7
	7. Matériel divers	640,3	559,5	802,0	526,0
	8. Fournitures et services	983,2	612,9	524,3	–
	9. Fret aérien et de surface				
	a) Transport du matériel appartenant aux contingents	749,3	–	–	–
	b) Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	36,2	43,7	42,0	–
	Total partiel, rubrique 9	**785,5**	**43,7**	**42,0**	**–**
	Total, catégorie III	**12 699,6**	**13 888,8**	**11 561,2**	**1 826,9**

		(1)	(2)	(3)	(4)
		1er juillet 1997-30 juin 1998	*1er juillet 1998-30 juin 1999*	*1er juillet 1999-30 juin 2000*	
Catégorie de dépenses		*Dépenses effectives*[a]	*Montant réparti*[b, c]	*Total prévisions*	*Dépenses non renouvelables*
IV.	**Autres programmes**				
	1. Fournitures et services liés aux élections	–	–	–	–
	2. Programmes d'information	–	–	–	–
	3. Programmes de formation	–	–	–	–
	4. Programmes de déminage	–	149,4	–	–
	5. Aide au désarmement et à la démobilisation	–	–	–	–
	Total, catégorie IV	**–**	**149,4**	**–**	**–**
V.	**Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)**	–	–	–	–
VI.	**Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix**	–	–	–	–
VII.	**Contributions du personnel**	1 816,4	4 081,2	3 951,6	–
	Total, catégories I à VII	**39 110,2**	**58 666,3**	**49 023,0**	**1 826,9**
VIII.	**Recettes provenant des contributions du personnel**	(1 816,4)	(4 081,2)	(3 951,6)	–
IX.	**Contributions volontaires en nature budgétisées**	–	–	–	–
	Total, catégories VIII et IX	**(1 816,4)**	**(4 081,2)**	**(3 951,6)**	**–**
	Total brut	39 110,2	58 666,3	49 023,0	1 826,9
	Total net	37 293,8	54 585,1	45 071,4	1 826,9
X.	**Contributions en nature non budgétisées**	20,0	–	–	–
	Total des ressources	**37 313,8**	**54 585,1**	**45 071,4**	**1 826,9**

[a] Ces chiffres correspondent aux montants figurant à l'annexe I du rapport sur l'exécution du budget (A/53/810). Ils ne comprennent pas les montants affectés au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix (1 122 000 dollars) et à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (646 700 dollars).

[b] Voir les résolutions 52/228 B et 53/18 de l'Assemblée générale, en date respectivement des 26 juin et 2 novembre 1998.

[c] Non compris les 1 149 500 dollars affectés au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et les 184 200 dollars prélevés sur la masse des ressources approuvées au titre de la participation de la Mission au financement de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi.

B. Répartition des ressources par grandes catégories[a]

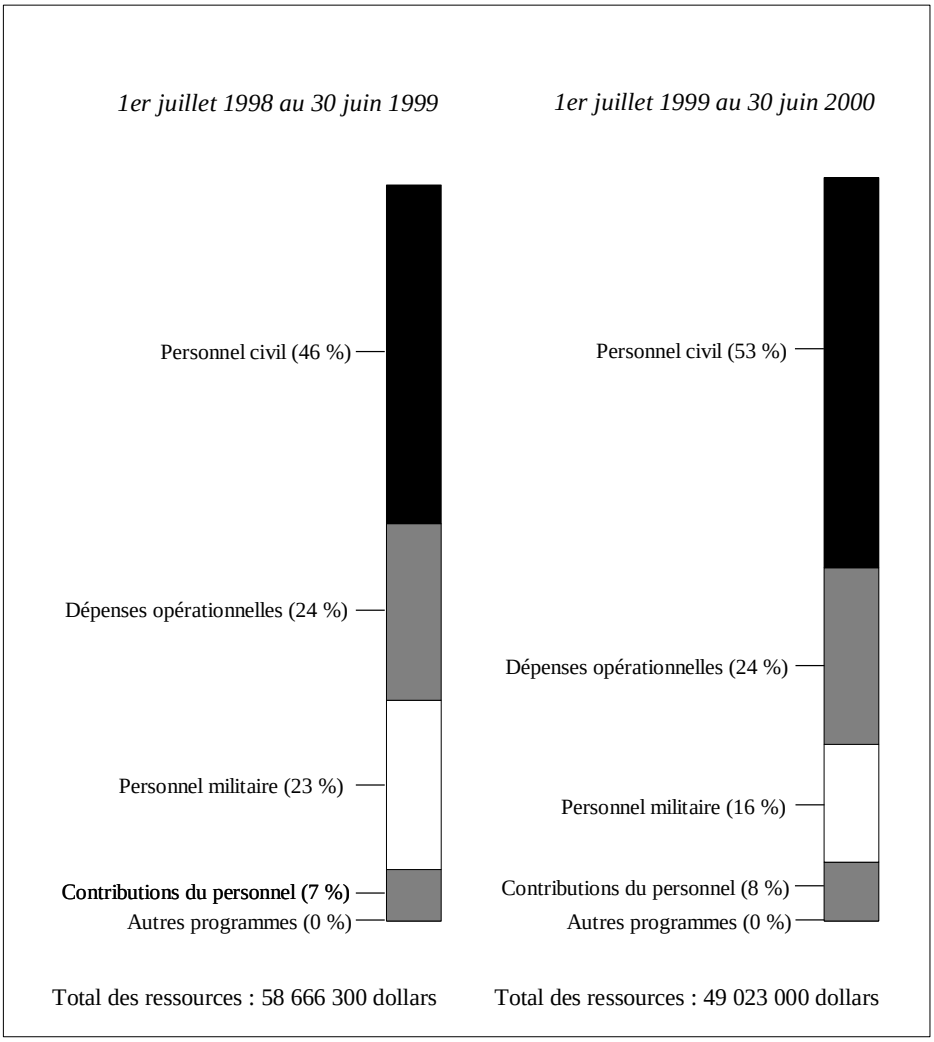

[a] Pour la période de 1998/99, un montant de 149 400 dollars a été affecté aux programmes de déminage. Pour la période 1999-2000, aucun montant n'est demandé.

C. Renseignements complémentaires

Personnel militaire

Montant réparti : 13 496 800 dollars; dépenses prévues : 7 617 800 dollars; écart : (5 879 000 dollars)

1. Comme l'indique le paragraphe 8 du présent rapport, la diminution du montant demandé pour cette catégorie de dépenses (5 879 000 dollars) est due essentiellement à la réduction des effectifs des contingents. Elle se décompose comme suit : Observateurs militaires (190 800 dollars); contingents (2 727 300 dollars) et Autres dépenses afférentes au personnel militaire (2 960 900 dollars).

Observateurs militaires

2. Le nombre des observateurs militaires autorisé et inscrit au budget reste inchangé (203). Compte tenu des dépenses effectives récentes de la Mission, la moyenne des frais de voyage au titre des relèves a été ramenée à 3 500 dollars par personne, contre 4 500 dollars par personne durant la période qui se terminera le 30 juin 1999.

Contingents

3. La diminution des dépenses prévue à cette rubrique est due au rapatriement de l'unité d'appui du génie (150 membres et 10 officiers d'état-major) et à l'augmentation de l'effectif du personnel médical durant la période 1998/99 (six personnes). Alors que le montant demandé pour la période se terminant le 30 juin 1999 correspondait à 193 militaires, celui demandé pour la période considérée ne concerne que 27 militaires, dont sept membres du personnel de service.

Autres dépenses afférentes au personnel militaire

4. La diminution des dépenses prévues à cette rubrique est due à celle des montants à rembourser au titre du matériel appartenant aux contingents, qui résulte du rapatriement de l'unité d'appui du génie et de son matériel.

Personnel civil

Montant réparti : 27 050 100 dollars; dépenses prévues : 25 892 400 dollars; écart : (1 157 700 dollars)

5. La diminution du montant demandé pour cette catégorie de dépenses (1 157 900 dollars) est due essentiellement à celle des prévisions de dépenses concernant la rubrique Personnel international et personnel local, qui ont été calculées en fonction des dépenses effectuées précédemment par la Mission. Elle se décompose comme suit : Police civile (255 600 dollars), Personnel international et personnel local (896 300 dollars) et Personnel fourni par des gouvernements (6 000 dollars).

Police civile

6. Le montant demandé à cette rubrique doit permettre de financer les dépenses afférentes à 81 membres de la police civile, compte tenu d'un taux de vacance de poste estimé à 10 %. Sur la base des dépenses effectives récentes de la Mission, la moyenne des frais de voyage

au titre des relèves a été ramenée à 3 500 dollars par personne, contre 4 500 dollars durant la période 1998/99.

Personnel international et personnel local

7. Le montant demandé à cette rubrique (23 770 800 dollars) accuse une diminution de 3,6 % par rapport à celui inscrit au budget approuvé pour la période 1998/99 qui, conformément aux recommandations formulées par le Comité consultatif dans son rapport du 8 octobre 1998 sur le financement de la MINURSO (A/53/474), prévoyait une réduction de 3,5 millions de dollars. Il doit permettre de créer les 280 postes internationaux et 95 postes locaux prévus, sur la base d'un taux moyen de vacance de poste de 15 % et 10 % en ce qui concerne, respectivement, le personnel international et le personnel local, durant la période budgétaire considérée. En outre, le montant demandé au titre des traitements du personnel international, bien que calculé sur la base des coûts standard de 1999, tient compte de ce que 65 % des administrateurs et des membres du Service mobile recrutés sur le plan international, du fait qu'ils sont considérés comme affectés à la Mission, n'ont pas droit à une indemnité de poste, de sorte que les dépenses communes du personnel s'en trouvent réduites.

8. Le crédit demandé à la rubrique Autres frais de voyage (119 300 dollars) qui a été calculé sur la base des besoins opérationnels de la Mission, représente le même montant que celui qui avait été demandé pour la période 1998/99. Il doit permettre de financer les voyages du Représentant spécial du Secrétaire général à l'intérieur et à l'extérieur de la région (17 500 dollars); ceux que des membres de la Mission seront appelés à effectuer, soit à des fins administratives, financières ou personnelles (25 000 dollars), soit à des fins logistiques (35 600 dollars) soit aux fins du règlement de questions politiques, militaires et/ou relatives aux droits de l'homme (19 000 dollars); des voyages organisés dans la zone de la Mission (Agadir et Las Palmas) à des fins administratives et logistiques (8 000 dollars); quatre voyages du juriste indépendant entre Athènes (Grèce) et la zone de la Mission ((5 000 dollars); et une vérification interne des comptes (9 200 dollars).

Dépenses opérationnelles

Montant réparti : 13 888 800 dollars; dépenses prévues : 11 561 200 dollars; écart : (2 327600 dollars)

9. Le montant demandé pour cette catégorie de dépenses doit permettre de financer des dépenses non renouvelables d'un montant total de 1 826 900 dollars. L'écart de 2 327 600 dollars est dû à la diminution des dépenses prévues aux rubriques Location de locaux, Transports, Opérations aériennes, Fournitures et services et Fret aérien et de surface, qui doit être contrebalancé en partie par l'augmentation de celles prévues aux rubriques Transmissions et Matériel divers.

Locaux/hébergement

10. Le montant demandé à cette rubrique (619 200 dollars) accuse, par rapport à celui inscrit au budget approuvé de la Mission pour 1998/99, une diminution de 62,9 % due au fait que les frais d'hôtel initialement prévus dans la perspective de la reprise du processus d'identification ont été sensiblement réduits. Le montant demandé à la ru brique Location de locaux (399 600 dollars) tient au fait que, pour entreposer son matériel, la Mission loue, non plus l'entrepôt central (dont le loyer s'élevait à 72 000 dollars) mais un complexe logistique (dont le loyer s'élève à 150 000 dollars). Les montants demandés à la rubrique Aménagement et rénovation des locaux (60 000 dollars), Fournitures d'entretien (42 000 dol-

lars), Services d'entretien (36 000 dollars) et services collectifs de distribution (81 600 dollars), qui accusent une diminution par rapport à ceux prévus pour la période 1998/99, ont été calculés sur la base des dépenses effectuées récemment et de celles à prévoir pour entretenir les trois camps de la Mission qui viennent d'être construits à Asmara, Awsard et Dakla et le complexe logistique de Laayoune.

Transports

11. Le montant prévu à cette rubrique doit permettre de financer les frais afférents aux 244 véhicules et 18 remorques indispensables aux activités opérationnelles de la Mission, en particulier celles des 203 observateurs militaires. Environ 40 % des véhicules ont été achetés entre le début du mandat de la Mission (1991) et 1993 et seront amortis durant la période considérée, compte tenu non seulement de leur vieillissement mais aussi des conditions climatiques difficiles dans lesquelles on les utilise. Un montant de 914 500 dollars est donc prévu pour l'achat et les frais de transport de 62 véhicules de remplacement et un autre montant (20 700 dollars) pour le remplacement du matériel d'atelier usé ou endommagé. Compte tenu des dépenses récemment engagées par la Mission, les dépenses renouvelables prévues à cette rubrique ont été réduites de 30 % en moyenne.

Opérations aériennes

12. Le montant demandé à cette rubrique (6 959 300 dollars) doit permettre de financer les frais afférents aux hélicoptères (4 177 200 dollars) et aux avions (2 725 700 dollars), les indemnités de subsistance des équipages (8 400 dollars) et les autres frais afférents aux opérations aériennes (48 000 dollars).

13. Durant la période budgétaire considérée, les trois hélicoptères de manoeuvres moyens MI-8 seront utilisés à des fins opérationnelles (patrouilles de contrôle du cessez-le-feu, relève du personnel sur les différentes bases d'opérations, réapprovisionnement, évacuation des malades et des blessés, etc.). Le montant demandé à la sous-rubrique correspondante (4 177 200 dollars) accuse, par rapport à celui demandé pour la période 1998/99, une diminution de 15 % due au fait que le nombre des hélicoptères a été ramené de quatre à trois après le rapatriement de l'unité d'appui du génie et que le montant demandé à la sous-rubrique Carburants et lubrifiants a diminué de 44,5 % par rapport à la période 1998/99 en raison de la baisse du coût moyen du kérosène de 0,77 dollar à 0,57 dollar par litre (livraison comprise). Cette réduction a été en partie contrebalancée par l'augmentation de 23,7 % du montant demandé à la sous-rubrique Location/affrètement, consécutive à un avenant apporté aux contrats de location et d'affrètement durant la période 1998/99.

14. Durant la période budgétaire considérée, la flotte aérienne de la Mission comprendra trois avions cargos/passagers AN-26 de taille moyenne, dont deux serviront à appuyer les opérations de la Mission et le troisième sera déployé aux fins du processus d'identification. Le montant demandé à cette rubrique (2 725 700 dollars) accuse, par rapport à la période 1998/99, une diminution de 12,4 % due essentiellement au fait que les besoins de carburant devraient passer de 1 400 à 1 200 litres par jour.

15. Le montant demandé à la rubrique Droits d'atterrissage/Manutention au sol a été calculé sur la base d'un coût moyen de 4 000 dollars par mois. Ce coût, qui accuse une augmentation par rapport à la période précédente, tient compte des dépenses effectuées récemment par la Mission en ce qui concerne les vols en dehors de la zone d'opérations.

Transmissions

16. Le montant demandé à cette rubrique (857 700 dollars) accuse, par rapport à celui inscrit au budget approuvé pour la période 1998/99, une augmentation de 30,5 % due à l'augmentation des dépenses non renouvelables afférentes au matériel de transmissions (354 200 dollars) et au matériel d'atelier et d'essai (11 500 dollars). Il doit permettre de remplacer le matériel usé ou obsolète, dont une station de satellite terrestre (150 000 dollars). Un montant est également prévu pour mettre le système de facturation téléphonique en conformité avec les normes du passage à l'an 2000 et financer les frais de transport connexes, à raison de 15 % du coût total du matériel. Sur la base des dépenses effectuées récemment par la Mission, les montants demandés aux rubriques Pièces de rechange et fournitures et Communications par réseaux commerciaux reflètent respectivement une diminution de 25,8 et de 6,7 % par rapport à ceux de la période 1998/99.

Matériel divers

17. Comme il est indiqué au paragraphe 25 du présent rapport, le montant demandé à cette rubrique doit servir à financer des dépenses non renouvelables d'un montant de 526 000 dollars, dont une partie (371 600 dollars) doit permettre de remplacer 168 ordinateurs de bureau, 18 ordinateurs portatifs et 5 serveurs de réseaux locaux en prévision du passage à l'an 2000. Le solde doit permettre de remplacer en partie le mobilier (13 500 dollars), le matériel de bureau (30 000 dollars), le matériel d'hébergement (19 800 dollars) et le matériel divers (22 500 dollars) usés ou obsolètes et de couvrir les frais de transport correspondants, à raison de 15 % du coût du matériel. Compte tenu des dépenses effectuées récemment par la Mission, on estime à 23 000 dollars par mois en moyenne les ressources à prévoir pour acheter des pièces de rechange et financer les réparations et l'entretien, soit une augmentation de 28 % par rapport à la période 1998/99, ce qui tient au vieillissement du matériel et aux conditions climatiques difficiles dans lesquelles on l'utilise.

Fournitures et services

18. Le montant demandé accuse une diminution de 17 % par rapport à la période précédente, compte tenu des dépenses effectuées récemment par la Mission.

Contributions du personnel

Montant réparti : 4 081 200 dollars; dépenses prévues : 3 951 600 dollars; écart : (129 600 dollars)

19. Le montant prévu pour cette catégorie de dépenses représente la différence entre les traitements bruts et les traitements nets, c'est-à-dire le montant des contributions auxquelles les fonctionnaires des Nations Unies sont assujettis aux termes du Règlement du personnel de l'ONU. Il a été calculé en se fondant sur l'hypothèse d'un taux de vacance de 15 % pour les 278 postes internationaux et de 10 % pour les 95 postes locaux.

Recettes provenant des contributions du personnel

Montant réparti : (4 081 200 dollars); dépenses prévues : (3 951 600 dollars); écart : 129 600 dollars

20. Le montant correspondant aux contributions du personnel inscrit à la catégorie de dépenses VII du budget de la Mission a été comptabilisé en tant que recettes provenant des

contributions du personnel et sera porté au crédit du Fonds de péréquation des impôts constitué par l'Assemblée générale dans sa résolution 973 A (X) du 15 décembre 1955. Les États Membres sont crédités d'une partie des avoirs du Fonds au prorata de leur quote-part dans le budget de la Mission.

Annexe II

Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 : analyse

A. Coûts standard et coûts propres à la Mission

(En dollars des États-Unis)

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût standard	Prévisions de dépenses: Coût unitaire ou coût journalier	Prévisions de dépenses: Coût mensuel	Prévisions de dépenses: Coût annuel	Explication
1. Indemnité de subsistance (missions)	60		[a]	60			Montant en vigueur depuis le 1er juillet 1994.
2. Frais de voyage							
Observateurs militaires	2 250		[a]	1 750			Coût moyen pour la Mission.
Personnel médical militaire	2 250		[a]	1 750			*Idem.*
Personnel de service	2 250		[a]	1 750			*Idem.*
Police civile	2 250		[a]	1 750			*Idem.*
Observateurs de l'OUA	1 750		[a]	1 250			*Idem.*
3. Personnel militaire							
Observateurs militaires	203	203					Pas de changement.
Contingents	160	–					Rapatriement de contingents durant la période précédente.
Personnel médical militaire	26	20					Ce chiffre ne concerne que l'unité médicale militaire.
Personnel de service	7	7					
4. Remboursements aux gouvernements au titre des contingents							
a) Traitements et indemnités	988		988		988		
b) Indemnités de spécialisation	291		291		291		
Infanterie	10 %						Les contingents ne comprennent pas d'unités d'infanterie.
Unité de logistique d'appui	25 %				25 %		Montant remboursable à raison de 25% de l'effectif de l'unité.
5. Indemnité d'habillement et d'équipement							
Observateurs militaires	200		200			200	
Personnel médical militaire	70		70		70		
Personnel de service	200		200			200	
Police civile	200		200			200	
6. Détente et loisirs							
Permissions	10,50		10,50	10,50			Indemnité payable pour une durée maximale de 7 jours échelonnés sur une période de 6 mois.
7. Rations							
Rations collectives	10,00		11,00	8,50			Chiffre calculé sur la base des dépenses engagées récemment.
Eau en bouteille	2,00		[a]	1,50			*Idem.*
8. Indemnité journalière	1,28		1,28	1,28			

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût standard	Prévisions de dépenses: Coût unitaire ou coût journalier	Prévisions de dépenses: Coût mensuel	Prévisions de dépenses: Coût annuel	Explication
9. Matériel appartenant aux contingents							
Matériel lourd	367 450				14 233		Ce chiffre ne concerne que l'unité médicale militaire; le remboursement s'effectue conformément aux arrangements en vigueur.
10. Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	40 000		40 000	40 000		124 400	Chiffres calculés sur la base de 1% des effectifs moyens des observateurs militaires, des contingents et de la police civile.
11. Personnel civil							
Police civile	81	73					Chiffre calculé sur la base d'un taux de vacance de poste de 10%.
Personnel international	256	238					Diminution liée au rapatriement de contingents; le chiffre indiqué tient compte d'un taux de vacance de poste de 15% et d'un ajustement au titre des affectations à des missions.
Personnel local	94	86					Diminution liée au rapatriement de contingents; le chiffre indiqué tient compte d'un taux de vacance de poste de 10 %
Observateurs de l'OUA	10	10					
12. Personnel local							
Traitements nets	775				775		Chiffre conforme au barème des traitements en vigueur depuis le 1er janvier 1997.
Dépenses communes de personnel	125				125		
Contributions du personnel	183				183		
13. Consultants	5 475				5 475		Coût des services d'un juriste indépendant.
14. Autres frais de voyage							
Voyages du Siège à la zone de la mission	33 600		[a]			48 600	Voir l'annexe I.C pour plus de détails.
Voyages de la zone de la mission au Siège	15 300		[a]			48 500	*Idem.*
Voyages de la zone de la mission à Genève	6 000		[a]				Montant compris dans les frais de voyage à partir de la zone de la mission.
Sécurité aérienne	10 600		[a]				*Idem.*
Vérification interne des comptes (BSCI)	13 200		[a]			9 200	
Système de contrôle des avoirs sur le terrain	30 800		[a]			–	Installé durant la période 1998/99.
Voyages à l'intérieur de la zone de la mission	12 500		[a]			8000	À Agadir et Las Palmas à des fins administratives et logistiques.
Juriste indépendant	10 800		[a]			5 000	Voyages entre Athènes et la zone de la mission.
15. Location de locaux							
Entrepôt central	6 800		[a]		–		Remplacé par le complexe logistique.
Atelier de Samara	1 500		[a]		1 300		Chiffre calculé sur la base des taux en vigueur.

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût standard	Prévisions de dépenses: Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	Coût annuel	Explication
Complexe logistique/camps	9 000		[a]		12 500		Locaux nouvellement construits appartenant à la Mission.
Hôtels	81 000		[a]		19 500		Diminution des dépenses au titre du processus d'identification.
Appartements, 30	10 500		[a]		–		Ces dépenses ne sont plus nécessaires.
16. Aménagement et rénovation des locaux	3 000		[a]		5 000		Chiffre calculé sur la base des dépenses effectuées récemment et des ressources nécessaires pour le complexe logistique.
17. Fournitures d'entretien	4 685		10% du loyer		3 500		*Idem.*
18. Services d'entretien	4 010		10 % du loyer		3 000		*Idem.*
19. Services collectifs de distribution							
Électricité	2 500		[a]		–		L'électricité est fournie par le groupe électrogène appartenant à la Mission. Le montant demandé est compris dans celui indiqué à la rubrique Carburant pour groupes électrogènes ci-dessous.
Gaz butane (pour la cuisson)	2 550		[a]		2 550		Chiffre calculé sur la base des dépenses effectuées récemment par la Mission.
Carburant pour groupes électrogènes	12 600		[a]		4 000		*Idem.*
Eau non potable en vrac	–		[a]		300		Dépenses nouvelles afférentes au complexe logistique.
20. Véhicules							
a) Véhicules appartenant à l'ONU							
Véhicules civils	244	244					Pas de changement.
Remorques	18	18					*Idem.*
b) Matériel appartenant aux contingents							
Véhicules militaires utilitaires	33	8					4 ambulances et 4 véhicules utilitaires légers.
Véhicules militaires moyens/lourds	66	–					Rapatriés durant la période précédente.
Véhicules blindés de transport des troupes	4	–					*Idem.*
Matériel lourd du génie	10	–					*Idem.*
21. Pièces de rechange, réparations et entretien des véhicules							
a) Véhicules appartenant à l'ONU	110		110		90		Chiffre calculé sur la base des dépenses antérieures de la Mission.
b) Matériel appartenant aux contingents	110		550		90		*Idem.*
22. Essence							
Véhicules civils	159		[a]		135		Consommation fondée sur un usage moyen de 3 500 km par véhicule et par mois à raison de 1 litre pour 8 km, et d'un coût moyen de 0,30 dollar par litre.
Véhicules militaires	159		[a]		135		

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût standard	Prévisions de dépenses: Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	Coût annuel	Explication
23. Assurance							
Véhicules civils	420		550		336		Ces chiffres comprennent l'assurance locale (276 dollars par véhicule et par an) et l'assurance mondiale (60 dollars par véhicule et par an).
Véhicules militaires	420						Pas d'assurance.
24. Hélicoptères							
MI-8	4	3					Diminution des dépenses liées au rapatriement de l'unité d'appui du génie.
Heures de base (pour chaque appareil)	50	50					Chiffre calculé sur la base du contrat en vigueur.
Heures supplémentaires (pour chaque appareil)	35	35					*Idem.*
Location, heures de base (pour chaque appareil)	42 500		20 000		75 000		Tarif passé de 850 dollars à 1 500 dollars par heure.
Location, heures supplémentaires (pour chaque appareil)	3 500		14 000		1 750		Ces chiffres correspondent à un tarif de 50 dollars par heure pour 35 heures par mois; ils accusent une diminution par rapport à la période précédente en raison d'un avenant au contrat.
Carburant (pour chaque appareil)	53 995		[a]		39 072		Le coût du carburant a été ramené de 0,77 dollar à 0,57 dollar par litre, livraison et lubrifiants compris.
Assurance responsabilité et risques de guerre	290		[a]		210		Chiffre calculé sur la base du taux en vigueur aux termes du contrat-cadre en matière d'aviation.
25. Avions							
Antonov AN-26	2	2					
Heures de base (par appareil)	60	60					Chiffre calculé sur la base du contrat en vigueur.
Heures supplémentaires (par appareil)	40	40					*Idem.*
Location, heures de base (par appareil)	37 420		42 000		28 800		Chiffre calculé sur la base de 480 dollars par heure de vol.
Location, heures supplémentaires (par appareil)	–		12 000		–		Aucun frais supplémentaire.
Antonov AN-26	1	1					
Heures de base (par appareil)	60	60					Chiffre calculé sur la base du contrat en vigueur.
Heures supplémentaires (par appareil)	40	40					*Idem.*
Location, heures de base (par appareil)	37 420		42 000		37 420		Chiffre calculé sur la base de 620 dollars par heure.
Location, heures supplémentaires (par appareil)	–		12 000		–		Aucun frais supplémentaire.
Carburant (par appareil)	46 200		[a]		39 600		Consommation moyenne ramenée de 1 400 à 1 200 litres par heure, pour un coût de 0,30 dollar par litre.
Assurance responsabilité civile et risques de guerre	290		[a]		210		Chiffre calculé sur la base du taux en vigueur aux termes du contrat-cadre en matière d'aviation.

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût standard	Prévisions de dépenses: Coût unitaire ou coût journalier	Prévisions de dépenses: Coût mensuel	Prévisions de dépenses: Coût annuel	Explication
26. Autres dépenses afférentes aux opérations aériennes							
Indemnité de subsistance des équipages	685		[a]		700		Au titre des voyages à l'extérieur de la zone de la mission.
Droits d'atterrissage et manutention au sol	2 500		[a]		4 000		Montant calculé sur la base des dépenses effectuées récemment par la Mission.
27. Transmissions							
Pièces de rechange et fournitures	15 000		[a]		10 000		Montant calculé sur la base des dépenses effectuées récemment par la Mission.

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût standard	Prévisions de dépenses: Coût unitaire ou coût journalier	Prévisions de dépenses: Coût mensuel	Prévisions de dépenses: Coût annuel	Explication
28. Communications par réseaux commerciaux							
Location d'un répéteur de satellite	7 500		[a]		6 000		Montant calculé sur la base du taux en vigueur pour la participation de la Mission.
Terminaux INMARSAT A et M	12 500		[a]		11 000		Montant calculé sur la base des dépenses effectuées récemment par la Mission.
Appels téléphoniques locaux	14 500		[a]		12 800		*Idem.*
Frais de valise diplomatique, de télécopie et de télex	2 500		[a]		1 200		*Idem.*
29. Matériel divers							
Pièces de rechange, réparations et entretien	20 000		[a]		23 000		Fréquence accrue des réparations et des opérations d'entretien due au vieillissement du matériel et aux conditions climatiques difficiles.
30. Services de vérification des comptes	62 600					75 000	Dépenses prévues au titre de la vérification externe des comptes.
31. Services contractuels	6 700		[a]		3 000		Montant calculé sur la base des dépenses effectuées récemment par la Mission.
32. Dépenses de représentation	100		[a]		100		Pas de changement.
33. Services divers	2 500		[a]		3 200		Montant calculé sur la base des dépenses effectuées récemment par la Mission.
34. Fournitures diverses							
Papeterie et fournitures de bureau	18		15	19			Montant calculé sur la base des dépenses effectuées récemment par la Mission.
Fournitures médicales	10 917		[a]		5 000		*Idem.*
Fournitures sanitaires et articles de nettoyage	9 000		[a]		6 500		*Idem.*
Abonnements	533		200		642		Ce montant comprend l'abonnement à la base de données sur les avions.
Accessoires d'uniforme, drapeaux et autocollants	500				400		Diminution par rapport aux prévisions antérieures.
Intendance et magasins	6		17	8			Montant calculé sur la base des dépenses effectuées récemment par la Mission.
35. Fret aérien et de surface							
Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	4 050		[a]		3 500		Montant calculé sur la base des dépenses effectuées récemment par la Mission.

[a] Il n'y a pas de coût standard pour cet objet de dépense.

B. Répartition des ressources par rubrique du budget : coûts standard et coûts propres à la Mission

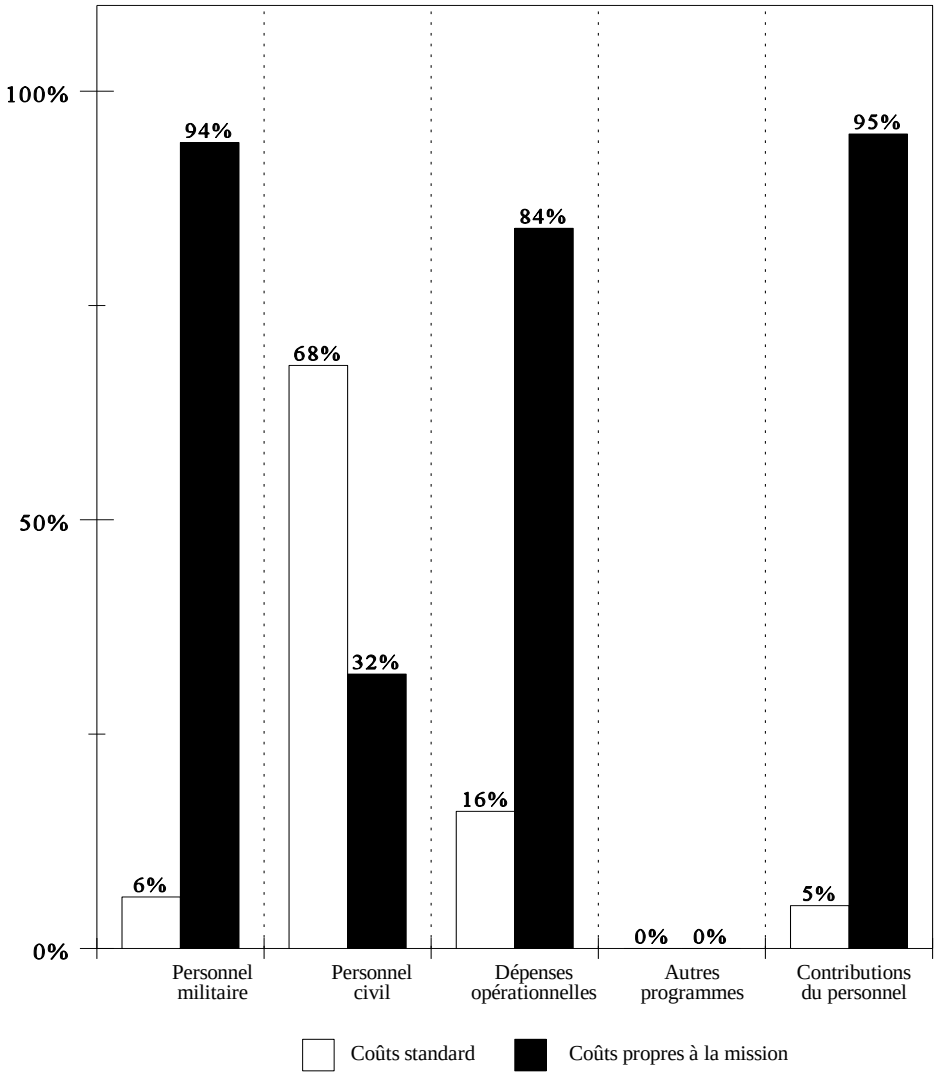

C. Dépenses non renouvelables

(En milliers de dollars des États-Unis, sauf indication contraire)

	(1) Nombre actuel	(2) Nombre d'unités à remplacer	(3) Nombre d'unités supplé-mentaires à acheter	(4)=(2+3) Nombre total d'unités	(5) Coût unitaire	(6) = (4 x 5) Coût total
I. Personnel militaire						
II. Personnel civil						
III. Dépenses opérationnelles						
1. Locaux/hébergement						
2. Remise en état des infrastructures						
3. Transports						
a) Achat de véhicules						
Jeep 4x4	146	30		30	11,7	**351,0**
Berlines légères	11	5		5	8,9	**44,5**
Berlines lourdes	4	2		2	18,0	**36,0**
Autocars légers	12	5		5	18,0	**90,0**
Autocars moyens	2	1		1	35,0	**35,0**
Fourgonnettes légères	38	15		15	14,0	**210,0**
Camions-cargos moyens	10	4		4	55,0	**220,0**
Total partiel	**223**	**62**		**62**		**986,5**
Fret à 15 %						**148,0**
Moins : le transfert des camions-cargos à partir de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi		(4)		(4)		**(220,0)**
Total partiel, rubrique 3 a)						**914,5**
b) Matériel d'atelier						
Cric, 10 tonnes	–	–	3	3	2,0	**6,0**
Palan pour moteur	2	–	1	1	3,5	**3,5**
Distributeur d'huile	4	4	–	4	0,5	**2,0**
Compresseur d'air, 200 litres	–	–	2	2	2,3	**4,5**
Trousses à outils, articles divers						**2,0**
Total partiel						**18,0**
Fret à 15 %						**2,7**
Total partiel, rubrique 3 b)						**20,7**
Total, rubrique 3						**935,2**
4. Opérations aériennes						**–**
5. Opérations navales						**–**
6. Transmissions						
a) Éléments complémentaires						
Matériel de transmissions						
Matériel VHF						
Postes radio mobiles (ordinaires)	258	10	–	10	0,5	**5,0**
Postes radio portables (ordinaires)	332	20	–	20	0,5	**10,0**
Matériel HF						
Postes radio (Micon XR)	151	30	–	30	4,0	**120,0**
Matériel de satellite						

		(1)	(2)	(3)	(4)=(2+3)	(5)	(6) = (4 x 5)
		Nombre actuel	*Nombre d'unités à remplacer*	*Nombre d'unités supplé-mentaires à acheter*	*Nombre total d'unités*	*Coût unitaire*	**Coût total**
	Station terrestre	2	1	–	1	150,0	**150,0**
	Matériel téléphonique						
	Appareils téléphoniques	324	20	–	20	0,1	**2,0**
	Liaisons téléphoniques de campagne	10	2	–	2	8,0	**16,0**
	Amélioration du système de facturation						**5,0**
	Total partiel						**308,0**
	Fret à 15 %						**46,2**
	Total partiel, rubrique 6 a)						**354,2**
	Matériel d'atelier (divers)						**11,5**
	Total, rubrique 6						**365,7**
7.	Matériel divers						
a)	Mobilier de bureau (étagères, postes de travail informatisé, chaises, bureaux)						**13,5**
b)	Matériel de bureau						
	Petites photocopieuses	61	2		2	3,0	**6,0**
	Photocopieuses moyennes	24	2		2	10,0	**20,0**
	Déchiqueteuses de papier	13	5		5	0,5	**2,5**
	Calculatrices	75	25		25		**1,5**
	Total partiel, rubrique 7 b)						**30,0**
c)	Matériel informatique						
	Ordinateurs de bureau	273	168		168	1,5	**252,0**
	Ordinateurs portatifs	18	18		18	2,2	**39,6**
	Serveurs de réseau local	6	5		5	16,0	**80,0**
	Total partiel, rubrique 7 c)						**371,6**
d)	Groupes électrogènes						**–**
e)	Matériel d'observation						**–**
f)	Citernes à essence et débitmètres						**–**
g)	Matériel d'hébergement (divers)						**19,8**
h)	Matériel divers						**22,5**
i)	Matériel d'épuration de l'eau						**–**
j)	Matériel de réfrigération						**–**
	Total partiel						**457,4**

		(1) Nombre actuel	(2) Nombre d'unités à remplacer	(3) Nombre d'unités supplé-mentaires à acheter	(4)=(2+3) Nombre total d'unités	(5) Coût unitaire	(6) = (4 x 5) Coût total
	Fret à 15 %						**68,6**
	Total, rubrique 7						**526,0**
	8. Fournitures et services						–
	9. Fret aérien et de surface						–
	Total, catégorie III						**1 826,9**
IV.	**Autres programmes**						–
V.	**Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi**						–
VI.	**Force d'appui aux opérations de maintien de la paix**						–
VII.	**Contributions du personnel**						–
	Total, catégories I à VII						**1 826,9**

Annexe III

Contributions volontaires

(En dollars des États-Unis)

Gouvernement/organisation	*Contributions non budgétisées*	*Valeur*[a]
Du début au 30 juin 1998		
Algérie	Repas (nourriture)	2 840 400
	Transports	54 000
	Carburant pour véhicules et groupes électrogènes	112 600
	Installations de blanchissage	36 000
	Eau pour les installations sanitaires	440 000
Australie	Unité de signalisation (43 personnes)	583 500
	Matériel de transmissions	172 000
Chypre	Sommes en espèces	1 006
Allemagne	Fournitures médicales	20 000
Maroc	Atelier mécanique	152 000
	Location de 21 camions	3 162 000
	Personnel affecté à des bases d'opérations (cuisiniers, techniciens)	125 000
	Repas (nourriture)	21 093 200
	Eau pour les installations sanitaires des bases d'opérations	285 000
Front POLISARIO	Bureaux	168 000
	Personnel (technique et autre) des bases d'opérations	160 000
	Eau pour les installations sanitaires des bases d'opérations	1 874 000
Suisse	Location de trois avions, au besoin	1 110 000
Du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999		
Algérie	Repas (nourriture)	645 400
	Eau pour les installations sanitaires	140 000
	Carburant pour véhicules et groupes électrogènes	34 600
	Équipement aéroportuaire et droits d'atterrissage	19 000
	Installations de blanchissage	6 000
Maroc	Location de 21 camions	527 000
	Atelier mécanique	30 000
	Repas (nourriture)	1 731 500
	Eau pour les installations sanitaires des bases d'opérations	57 000
	Personnel des bases d'opérations (cuisiniers, techniciens)	25 000

Gouvernement/organisation	*Contributions non budgétisées*	*Valeur*[a]
Front POLISARIO	Eau pour les installations sanitaires des bases d'opérations	200 000
	Bureau pour la Commission d'identification	60 000
Du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000		
Algérie	Repas (nourriture)	645 400
	Eau pour les installations sanitaires	140 000
	Carburant pour véhicules et groupes électrogènes	34 600
	Installations aéroportuaires et droits d'atterrissage	19 000
	Installations de blanchissage	6 000
Maroc	Location de 21 camions	527 000
	Atelier mécanique	30 000
	Repas (nourriture)	1 731 500
	Eau pour les installations sanitaires des bases d'opérations	57 000
	Personnel des bases d'opérations (cuisiniers, techniciens)	25 000
Front POLISARIO	Eau pour les installations sanitaires des bases d'opérations	200 000
	Bureau pour la Commission d'identification	60 000

[a] Ce montant indique la valeur estimative des contributions telle qu'elle a été calculée par le Secrétariat.
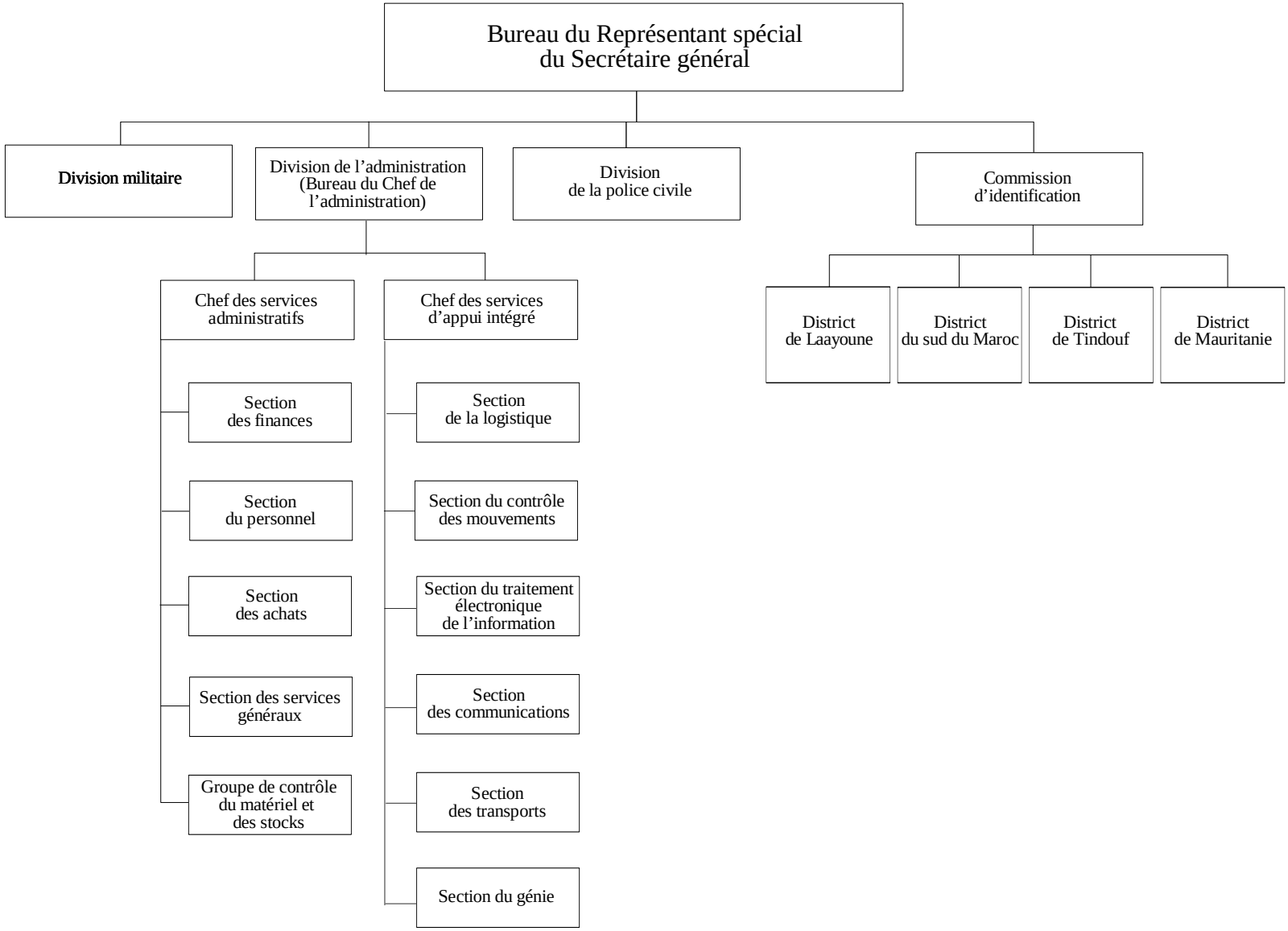
Annexe IV
Organigramme